

Philippe Pelletier, Jennifer Bidet
10 octobre 2002

Les Trois rivières, jeudi 10 octobre 2002

Où est la Mer d'Orient ? Toponymie et enjeux géopolitiques en Asie Orientale.

Où est la Mer d'Orient ? A l'Est probablement...mais à l'Est de quoi ? Et qu'est-ce que l'Est ? La même chose que l'"Orient" ? C'est cette énigme à laquelle tente de répondre Philippe Pelletier en ce jeudi 10 octobre dans le nouveau décor des cafés géo lyonnais...

Ce toponyme, qui désigne la mer délimitée par le Japon, la Corée et la Chine, n'existe pas sur toutes les cartes ; en réalité, cette mer est aujourd'hui plus connue sous le nom de 'Mer du Japon'. Au-delà d'une querelle toponymique, ce débat sur la Mer d'Orient soulève des questions bien plus géopolitiques, en particulier sur les rapports entre le Japon et la (les) Corée. Ainsi, c'est la Corée qui remet en question l'appellation trop 'orientée' de « mer du Japon ».



Philippe Pelletier aux Trois rivières
Photo : Emmanuelle Delahaye

Mais l'autre toponyme proposé - Mer d'Orient c'est-à-dire mer de l'Est - soulève une première question d'ordre plus strictement 'scientifique' : s'il existe une mer d'Orient, où se trouve la

mer d'Occident ? Autrement dit : quel méridien séparateur faut-il prendre en compte pour distinguer un côté est d'un côté ouest ou plutôt : comment a-t-on traditionnellement découpé le globe en points cardinaux ? Le traité de Tordesillas signé entre l'Espagne et le Portugal en 1494 est une étape importante dans ce découpage cardinal et dans la dénomination des mers et océans. En effet, avant ce traité, seules des mers bien délimitées comme la Méditerranée et la Mer Rouge portaient un nom propre ; l'Océan Atlantique, lui, était encore désigné sous le vocable général de 'mer océane' ou 'océan'. L'Océan Indien pourtant échappait déjà à cette règle puisqu'il avait été baptisé depuis le Moyen-Age. Le traité de Tordesillas a favorisé la distinction entre un Nouveau monde à l'Ouest et l'ancien Monde à l'Est, l'Orient. A l'Ouest de l'Amérique du Nord le Pacifique fut même appelé un temps *mare occidentalis*.

Dans l'Empire chinois, ce découpage en points cardinaux était fondamental. En effet, les Chinois se représentaient le monde comme un rectangle, rectangle dont l'Empire constituait le centre ou 'l'Empire du Milieu'. Autour de ce centre, le monde se découpait en océan du Sud, du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Mais au-delà de cette désignation générale, les Chinois n'éprouvaient pas la nécessité de dénommer les mers. Ces découpages sont trop généraux pour les Coréens d'aujourd'hui qui cherchent dans la cartographie ancienne la base de leur argumentation en faveur de la Mer d'Orient : l'appellation traditionnelle chinoise d'océan de l'Est ne suffit pas à 'prouver' la primauté (primauté historique devant permettre d'aboutir à une primauté toponymique) du toponyme 'mer d'orient' ; il faut, pour établir cette primauté, trouver les premières cartes mentionnant sous un nom précis cette étendue d'eau séparant le Japon du continent asiatique et étudier les cartes suivantes.

L'une des premières cartes scientifiques où cette mer porte un nom date de 1602. Mélange de connaissances européennes et chinoises, elle est l'oeuvre du jésuite Matteo Ricci. Dans un Empire ayant vu naître une multitude d'inventions, il était difficile d'impressionner la cour impériale avec la technique occidentale à l'égard de laquelle l'Empire ne manifestait aucune dépendance. Aussi les Jésuites ont-ils centré leurs efforts sur une maîtrise technique du temps et de l'espace ; d'où l'existence de cette cartographie jésuite de l'Empire et des mers qui l'entourent. Seulement, à la grande déception des Coréens, sur cette carte sino-jésuite considérée comme l'une des premières sinon la première à dénommer la mer tant convoitée apparaît le nom de 'mer du Japon' (en idéogrammes chinois). Par la suite, la cartographie européenne a multiplié les appellations ("mer d'Orient", "mer de Corée", "mer du Japon", "mer de Tartarie", etc.).

Pourtant les Coréens continuent à invoquer la tradition pour faire reconnaître le toponyme de 'Mer de l'Est'. Ce contentieux doit nous amener à rappeler le caractère tendu des relations entre Corée et Japon (petite remarque : jusqu'en 2000, la vente de musique pop japonaise était strictement interdite en Corée du Sud...), tensions qui se focalisent actuellement sur la revendication des îlots Takeshima (en japonais ou Tokto (en coréen)).

D'autres mers tendent à être nommées différemment par leurs riverains : la Manche et l'English Channel (France et Angleterre), la mer de Chine du Sud et la mer de l'Est (Chine et Vietnam)

Les questions toponymiques renvoient à la métagéographie (ou l'ensemble des structures spatiales par lesquelles les individus ordonnent leur image du monde). Elle souligne notamment la présence d'un surcroît de sens (surcroît associé à des représentations politiques, culturelles...) dans la toponymie ; ainsi, tout le monde sait que parler des 'pays de l'Est' ne revient pas à parler des 'pays d'Orient' et pourtant objectivement 'est' et 'orient' désignent une

même réalité géographique : on associe à l'un et à l'autre terme un découpage mental selon des critères idéologiques pour le premier (pays ex-membres du bloc communiste) ou des critères plus 'culturels' pour le second (pays de civilisation orientale, asiatique). La division bipolaire du monde pendant une grande partie de la deuxième moitié du 20^e siècle simplifiait cette cartographie mentale en opposant un grand bloc Est à un autre grand bloc Ouest ; aujourd'hui, la chute du mur et plus généralement la recombinaison du bloc soviétique ont bouleversé ce découpage mental de l'espace. Pour remplacer cette ancienne cartographie mentale, on peut souligner les efforts fournis par l'actuel Pentagone pour redessiner une nouvelle carte métagéographique, carte prenant pour appui théorique la thèse de Samuel Huntington sur le choc des civilisations ; Huntington découpe ainsi le monde en 8 civilisations qu'il définit selon des critères assez fortement hétérogènes (civilisations islamique, bouddhiste, chinoise, latino-américaine, africaine, japonaise et occidentale). Cette dernière est survalorisée par rapport à l'ensemble des autres civilisations. Remarquons qu'en pendant à cette civilisation occidentale il n'existe pas de civilisation orientale...

Débat

Ne doit-on pas voir un rapport entre ce débat sur la toponymie et des questions plus pragmatiques portant sur la définition de la Zone Economique Exclusive ? (Jacques Défossé) Oui et non car la question de la toponymie est soulevée depuis un certain nombre d'années déjà ; elle soutient néanmoins la querelle à propos des îlots Takeshima/Tokto (qui pose aussi ses propres problèmes d'histoire toponymique) ; d'autre part, on peut considérer que la toponymie importe peu dans la délimitation des ZEE (autrement dit l'appellation mer d'Orient, si elle est adoptée, n'élargira pas la ZEE de la Corée...). La ZEE se définit comme un certain périmètre entourant un territoire, notamment une île. Mais quelle est la définition officielle d'une île qui permette de revendiquer justement la ZEE entourant ce morceau de terre ? Le critère est essentiellement celui de la présence d'habitants.

Qui possède la plus grande part de ZEE dans cette mer ? (Christian Montès) Le découpage résulte d'un compromis selon lequel chacune des parties se sent lésée par rapport à l'autre. Le problème majeur y est assurément la surpêche (n'oublions pas que la Chine est au 1^{er} rang dans le monde, le Japon a bien reculé)

Comment les Russes appellent-ils cette mer, mer de l'Est ou mer de Tartarie ? Ce nom de mer du Japon ne se justifie ou plutôt ne s'explique-t-il pas par la bataille de Tsushima qui a opposé Russes et Japonais, donnant la victoire aux seconds qui ont alors considéré qu'ils avaient en quelque sorte la maîtrise de cette mer ? (Jacques Bethemont) Le toponyme 'mer du Japon' a été fixé dans une période antérieure à cette bataille puisqu'il a été privilégié par La Pérouse en 1787. La Pérouse est le premier explorateur à avoir cartographié précisément ces mers (d'où le nom du détroit de La Pérouse entre Hokkaidô et Sakhaline). Son choix toponymique a ainsi emporté l'adhésion.

En général les autres mers ne sont pas désignées par des points cardinaux ou par des noms de pays, ce qui empêche ce genre de contentieux ; pourquoi dans ce cas spécifique la toponymie s'attache-t-elle à des points de repère discutables ? Et oui, c'est pourquoi je propose de l'appeler Mer de l'Harmonie... Mais en réalité, ce genre de dénomination a existé pour de nombreuses autres étendues d'eau ; par exemple, l'Océan Pacifique a été appelé 'mer du Sud' même après Magellan. Jacques Bethemont fait remarquer que les Turcs ont désigné les mers qui entouraient leur territoire d'après les couleurs associées aux différents points cardinaux sur leurs boussoles : la Mer Noire au nord, la Mer Rouge à l'est (ainsi que la Mer

Blanche au sud et la Mer Bleue à l'ouest), toponymes qui n'ont pas été remis en question par la suite.

Peut-on parler à propos de mer du Japon et de mer d'Orient de décolonisation de la toponymie ? (Jacques Défossé) Alors que la Corée ne cesse de faire du lobbying auprès des instances géographiques internationales, le Japon esquive la question et joue la politique de la chaise vide aux débats scientifiques portant sur la question. Pourtant, il faut noter que le Bureau Hydrographique International balance de plus en plus entre les deux appellations, remettant en question la primauté du toponyme 'mer du Japon'. Les géographes universitaires japonais ne se posent pas la question.

N'y a-t-il quand même pas instrumentalisation de cette querelle si ce n'est dans une optique économique du moins dans une optique de coopération et de réconciliation entre les Corée ? (Jacques Défossé, qui se refuse à voir dans ce débat une simple querelle toponymique...) La Corée du Nord prend aussi part au débat aux côtés de sa voisine du Sud depuis un an ... Les 2 Corées sont suivies sur cette posture très anti-japonaise par la Russie. Les enjeux halieutiques, territoriaux et géopolitiques sont évidents dans cette polémique sur la toponymie.

Tout ce débat ne tend-il pas simplement à mettre en avant la volonté de la grenouille-Corée à se faire aussi grosse que le bœuf-Japon ? Or si on compare les IDH, les 2 Corées font pâle figure à côté du Japon...(Jacques Bethemont) Bien sûr, il y a un enjeu manifestement nationaliste dans cette revendication. Et ce sentiment nationaliste s'observe bien chez la jeune génération (30-40 ans) coréenne très sensible sur cette question de mer du Japon et sur celle des îlots. La génération précédente quant à elle semble plus prudente. Reste à savoir si la génération des plus jeunes aura une sensibilité moins nationaliste. Jacques Bethemont garde espoir puisqu'après des décennies de « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine », on en est à l'Europe unie...

Pourquoi les Coréens n'ont-ils pas tout d'abord exprimé la volonté de rebaptiser cette mer 'mer de Corée' afin que le nom 'mer d'Orient' apparaisse comme un compromis ? (Christian Montès donnant des leçons de stratégie aux Coréens) La Corée avait vraiment à cœur de présenter sa démarche comme une démarche non nationaliste mais simplement basée sur le respect de la tradition.

Mais finalement est-ce que nommer c'est posséder ? Autrement dit la cartographie ne sert-elle pas aussi à faire la guerre ? ! (Jacques Bethemont) On est dans un espace maritime et l'appropriation a ses limites. La logique de réseau se juxtapose à une logique de territoire.

Eléments bibliographiques :

FOUCHER Michel dir. (2002) : *Asies Nouvelles*. Paris, Belin, 480 p.

PELLETIER Philippe (2000) : "Tumulte des flots entre Japon et Corée - A propos de la dénomination de la "mer du Japon"". *Annales de géographie*, 613, p. 279-305.

PELLETIER Philippe dir. (2003) : *Nouvelles organisations régionales en Asie orientale - Les héritages spatiaux*. NORAO vol. 1, Paris, CNRS Editions.

Compte-rendu : Jennifer Bidet (ENS LSH)

Photographie : Emmanuelle Delahaye

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net